LES COURS DES VIANDES EN CHEVILLE. — Bœufs, 1re qual. 7.00 le kilo, 2e qual. 5.50; — Vaches, 1re qual. 5.75 le kilo; — Génisses, 1re qual. 6.00 le kilo; — Taureaux, 1re qual. 5.00, 2e qual. 4.50; — Veaux, 1re qual. 11.25, 2e qual. 9.50, 3e qual. 7.50; — Moutons, 1re qual. 13.50, 2e qual. 10.50; — Porcs, 1re qual. 6.50.

CHEZ LES ANCIENS DE LA RHENANIE ET DE LA RUHR. — Aujourd'hui dimanche 20 janvier, réunion mensuelle de la Fédération des Anciens de la Rhénanie et de la Ruhr, en son local, « Café de la Cloche d'Or », 6, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix. Le Comité invite les adhérents à venir nombreux à cette réunion, pour se mettre en règle avec le trésorier. D'autre part, tous les anciens militaires des armées d'occupation sont invités très cordialement à adhérer au groupement. La F.A.R.R. s'interdit toute politique. Adhésion et tous renseignements au local et aux permanences. Administrateurs de service aujourd'hui, MM. E. Vallier et Dhéderne.

LES AUTORISATIONS DE BATIR. — Les autorisations suivantes ont été délivrées cette semaine par le Service des travaux municipaux :

MM. Edouard Top, pour transformer en atelier de bonneterie un garage lui appartenant et sis rue des Vosges, 13 ;— Bernard Ernoult, pour effectuer des travaux intérieur et percer une porte en façade de son immeuble, 55, rue du Grand-Chemin; — De Raper, pour percer une porte en façade du cinéma, rue Magenta, peindre les façades de ses immeubles, rue Bernard, 58 et 60; — Libbrecht, pour construire une charpente d'atelier dans la cour de sa propriété, rue Pauvrée, 48, et y faire quelques travaux intérieurs; — Dendievel, pour effectuer des transformations de vitrine au droit de son immeuble, 127, Grande-Rue; — Alfred Pluquet, pour construire un appartement au droit de sa propriété, rue St-Eleuthère, 33.

AMICALE ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Le service de Secrétariat fonctionnera ce dimanche 20, de 10 à 12 h., au siège, « Café de la Rotonde. Le secrétaire se tiendra à la disposition des membres pour tous renseignements, adhésions nouvelles, vente de l'insigne, etc. Le Conseil d'administration nous prie d'informer les membres que, par suite de la création d'une Section Mutuelle et Décès, ces derniers pourront se faire inscrire ce jour à la permanence qui aura lieu au siège, de façon à en retirer tous les nombreux avantages qui leur seront donnés.

CHEZ LES ANCIENS MILITAIRES ET COMBATTANTS DES 151e et 351e T.I. — Aujourd'hui, à 10 h. 30, assemblée mensuelle au siège. La Commission se réunira à 10 h. 15. Il est rappelé que le Secrétaire sera à la disposition des membres pour le paiement des cotisations. Le président passera en revue l'année écoulée et fera part des projets pour 1935.

ANCIENS DES ARMEES DE MER. — Les sociétaires disponibles sont invités à assister aux funérailles de M. Gustave Debruyne, membre de l'Association qui auront lieu demain lundi, à 9 h., à l'église Ste-Elisabeth. Réunion à 8 h. 45, rue Duguesclin, 36.

UNION DES MAITRES ARTISANS. — Ce dimanche, de 11 h. à 12 h., permanence au siège, rue Pauvrée, 28. Déclarations fiscales. Paiement des cotisations. Mutuelle artisanale. Contrats d'apprentissage. Renseignements divers.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui dimanche 20 janvier, répétition générale à 10 h. 30 : Audition Ste-Cécile.

SYMPHONIE DES USINES GLORIEUX ET DE PIERREPONT. — Répétition demain lundi 21, à 18 h.

CERCLE « LES XL ». — Ce dimanche 20, rassemblement à 14 h. 15, place de la Liberté, face à la Banque de France. Tenue noire, insigne.

RHUM SAINT-ESPRIT

CROIX

S.E. le cardinal Liénart bénira le 9 février la chapelle et le dispensaire des Sœurs de l'Ouvrier

Les Sœurs de l'Ouvrier ont fait ériger 50, rue de la Gare, dans l'ancienne propriété de Mme P. Lorthiois-Lepoutre, un dispensaire auquel est adjointe une chapelle servant à la communauté.

Nous apprenons que S. Em. le cardinal Liénart viendra bénir lui-même le 9 février, à 14 h. 30, la chapelle et le dispensaire.

Nous donnerons prochainement les détails de cette cérémonie.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE DE L'AMICALE DES MÉDAILLÉS D'HONNEUR DU TRAVAIL

La Commission administrative invite les sociétaires à assister, porteurs de leur insigne et munis de leur livret-matricule, à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 27 janvier, à 15 h. 30 précises, salle des fêtes de la ville.

L'ordre du jour comporte la perception des cotisations, le compte rendu moral et financier de l'année écoulée, une allocution du président et le renouvellement du mandat de la moitié des membres de la Commission. Les membres sortant d'exercice sont rééligibles. Les sociétaires désireux de poser leur candidature sont priés d'en informer le président avant le 24 janvier.

Le numéro de décembre du journal « Le Médaillé du Travail » sera distribué au cours de la réunion.

Aujourd'hui dimanche 20 courant, à 11 h. 15 au local, réunion de la Commission administrative.

La statistique des pigeons-voyageurs

D'après la statistique établie au 1er janvier 1935, il existe à Croix : 247 amateurs colombophiles, qui possèdent 4.486 pigeons voyageurs, dont 2.610 entraînés et 1.876 non entraînés. Le total se décompose ainsi qu'il suit :

Centre et Avenir : 1.309 entraînés et 687 non entraînés ; Concorde : 339 entraînés et 196 non entraînés ; Progrès : 226 entraînés et 66 non entraînés ; Cercle Union : 230 entraînés et 140 non entraînés ; Isolés : 506 entraînés et 837 non entraînés.

Le chiffre de 1935 est inférieur à celui de 1934, où il avait été recensé 4.831 pigeons-voyageurs, dont 2.757 entraînés et 2.074 non entraînés.

Un vol dans une auto

Une plainte a été déposée au commissariat de police, par M. Maurice Roger, négociant en tissus, demeurant boulevard de Lille, 104, à Marcq-en-Barœul, qui a déclaré que plusieurs objets, d'une valeur de 175 frs. avaient été dérobés dans son automobile en stationnement rue d'Oran.

Une enquête est ouverte.

AVIS AUX ELECTEURS. — Le Comité républicain nous prie de rappeler qu'une permanence fonctionnera ce dimanche 20 janvier, de 11 h. 30 à 13 h. au Café de l'Harmonie, angle des rues de Lille et de la Gare. Les électeurs désirant obtenir des renseignements sur les listes électorales peuvent s'y présenter.

FAMILLES NOMBREUSES. — Le paiement de la prime d'encouragement aux familles nombreuses, aura lieu le jeudi 25 janvier, à l'Hôtel de Ville, de 14 à 16 h., par les soins du percepteur.

Les bénéficiaires sont informés que faute de se présenter le jour du paiement ou au plus tard, le lendemain 26 janvier, au bureau de la perception, 51, rue d'Italie, à Roubaix, leur allocation ne pourra plus être payée, le Percepteur étant appelé à reverser les allocations impayées, pour solder les dépenses de l'exercice 1934.

Il est donc particulièrement recommandé aux intéressés de se présenter le jour indiqué pour recevoir l'allocation nationale aux familles nombreuses qui leur est due.

UN OUVRIER BLESSÉ AU BRAS. — A la filature de la C.I.M.A., un ouvrier, M. Auguste Vermont, âgé de 39 ans, demeurant rue de l'Abbé-Lemire, à Wasquehal en enlevant une barbe de chanvre à une machine a eu la main et l'avant-bras gauche écrasés, l'amputation étant nécessaire. Un repos de 45 jours a été ordonné à M. Vermont.

PHARMACIEN DE SERVICE. — Ce dimanche 20 janvier, M. Foulinnie, Place Saint-Pierre.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Ce dimanche 20 janvier, permanence au siège, 7, rue Henri-Ghesquière, de 9 h. à 11 h.

ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Ce dimanche 20 janvier, permanence au siège, 7, rue Henri-Ghesquière, de 9 h. à 11 h.

HARMONIE MUTUELLE. — Répétition ce dimanche 20, à 10 h., au siège, Café St-Pierre pour l'orchestre Little-Jazz pour le bal du soir.

WASQUEHAL

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACQUÉREURS DU LOTISSEMENT DU SART

Les acquéreurs du lotissement du Sart, sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 30 janvier, à 19 h. 30, au Café de la Salle d'attente, rue Jean-Jaurès, à Flers-Breucq, où les intéressés peuvent, dès maintenant, prendre connaissance du projet de budget pour l'année 1935.

Ordre du jour: Rapport moral et bilan de 1934. Projet de budget pour 1935. Reconnaissance des rues. Propositions d'un régime spécial en faveur des acquéreurs des rues extérieures. Proposition de modifications des statuts. Nomination de deux nouveaux administrateurs.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — La formation du contingent qui sera incorporé en avril prochain, comprendra les jeunes gens nés du 1er décembre 1913 au 30 avril 1914. Les familles de ces jeunes gens qui sont dans une situation nécessiteuse, peuvent demander l'allocation militaire et faire établir leur dossier à la Mairie, 1er guichet, avant le 31 janvier. Se munir du livret de famille et des certificats de salaires. Les réservistes susceptibles d'accomplir une période en 1935, peuvent également faire établir leur dossier à la Mairie, dans les mêmes conditions.

COURS GRATUITS DE SOLFEGE. — Le Comité de l'Harmonie « La Jeune France » avise les jeunes gens désireux d'apprendre le solfège, que les cours ont lieu tous les mardis, à 19 h., au siège, 8, rue Pasteur, et le jeudi, à la même heure, au même lieu, ainsi qu'à la Salle des Fêtes du Capreau, rue de Roubaix, où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS le jeudi 24 janvier, à 14 h. 30, à l'Ecole maternelle du Capreau (lettres M à Z), et à 15 h. 30 à l'Ecole maternelle du Noir-Bonnet.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR à la Mairie le mercredi 23 janvier, de 14 h. 30 à 16 h. M. Fauvergue, contrôleur des contributions directes, se tiendra à la Mairie, le même jour, aux mêmes heures, pour recevoir les réclamations des contribuables.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX CHOMEURS. — Les demandes d'inscription au Fonds municipal de chômage et au bureau de placement, ne sont reçues à la Mairie, 3e guichet, que les mardis et jeudis, de 9 h. 30 à 12 h. Se munir des cartes d'assurances sociales, livret de famille et certificats de salaires des autres membres de la famille.

RETRAITES OUVRIERES. — Les titulaires de la retraite ouvrière peuvent se présenter à la Mairie, 2e guichet, pour l'établissement du certificat de vie qui leur permettra de percevoir leur trimestre le 1er février.

UNE SOIREE RECREATIVE. — Le dimanche 27 janvier, dans la grande salle du Patronage, rue Delerue, aura lieu une séance organisée par l'Amicale dramatique « Saint-Joseph », avec le concours des enfants de l'Ecole Saint-Edmond, au profit des Ecoles libres de la paroisse. En première partie, les enfants donneront une joyeuse féérie en un acte, « Un cheveu dans la main » et quelques intermèdes chantés et mimés. Puis l'Amicale dramatique, dont on a assez souvent pu apprécier le talent des acteurs, interprétera un drame poignant et vivant en deux actes, de R. Dumaine, « La Mer natale », ainsi qu'une fine comédie en un acte, « Les Deux Sapeurs ». Prix des places : Réservées, 5 fr.; premières, 4 fr.; secondes 2 francs.

Demain Lundi 22 janvier, OUVERTURE de la
RÉCLAME DE BLANC
Tous Articles Qualité à Prix très réduits
A LA PENSÉE
LOUCHEUR Frères, 10, Grande-Rue. 2d

WATTRELOS

Un concert à l'Association des Anciens Elèves des Frères

L'Amicale des anciens de l'école Saint-Joseph, organise pour le dimanche 3 février prochain, un concert de gala dont le bénéfice ira uniquement à l'école. Le Cercle dramatique Henri Portier, lauréat des concours régionaux, interprétera la célèbre comédie bruxelloise: « La Demoiselle de Magasin », œuvre à grand succès et susceptible de dérider les plus moroses.

On peut, dès aujourd'hui, retenir ses places, chez Wycar, 8, Grand'Place, aux prix de: réservées, 5 fr.; premières, 3 fr.; secondes, 2 fr. La salle sera chauffée.

PROCES-VERBAUX ont été rédigés à charge de Jules Carlier, 49 ans, terrassier, domicilié rue de la Lys, à Wattrelos, pour ivresse: et de Jules Derycke, 46 ans, carreleur, domicilié Grand'-Place, 2, à Ruyen (B.), pour défaut d'éclairage à sa bicyclette.

IL FAUT PAYER. — En vertu d'une contrainte par corps, la police a arrêté et conduit à la gendarmerie, Clovis Delescluse, 23 ans, soigneur, rue du Moulin, 26, à Wattrelos. Il devra purger un jour de prison.

AUX GROUPEMENTS BELGES. — Aujourd'hui dimanche 20 janvier, permanence de 10 à 12 h. Inscription pour la ducasse à pierrots du dimanche 27 janvier. Ce même dimanche, à 10 h., réunion générale de l'Union Belge. Ordre du jour très important. Une tombola sera tirée entre les membres présents et à jour de leur cotisation pour 1935. La Commission compte sur la présence d'un très grand nombre de membres. Les sociétaires sont priés de retirer leur carte de sociétaire au plus tôt; on peut la retirer tous les jours au local.

PHARMACIEN DE SERVICE aujourd'hui dimanche 20 janvier : M. Combaud, 46, rue Carnot.

LA SAINT-LOUIS. — Demain lundi 21 janvier, réunion trimestrielle, à l'Ecole, à 18 h. Ordre du jour : Présentation des vœux, rapport moral et rapport financier. Tombola.

LANNOY

BUREAU DE BIENFAISANCE. — En raison du décès de M. Victor Vandendorpe, une distribution de pain et de charbon sera faite aux familles inscrites au Bureau de bienfaisance.

Une distribution supplémentaire aura lieu à l'Hospice.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés lundi 21 janvier, de 9 h. 30 à 14 h. en raison des funérailles de M. Victor Vandendorpe.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Les musiciens sont informés qu'une répétition spéciale aura lieu aujourd'hui dimanche à 10 h. 30, sous la direction de M. Mager (nouveau répertoire). — Lundi 21 janvier à 9 h. 15, au siège, réunion pour assister aux funérailles de M. Victor Vandendorpe.

CHOMAGE. — Il n'y aura pas de pointage des chômeurs lundi 21 janvier. Pointage mardi, à 11 h.

ASSOCIATION DES ANCIENS ET ANCIENNES ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES. — La Commission de l'Amicale et celle de l'Association Sportive Michelet font un pressant appel auprès de tous leurs membres pour assister aux funérailles de M. Victor Vandendorpe, ancien secrétaire et fondateur de la société. Rendez-vous à 9 h. 30, à l'école Michelet, en tenue d'hiver pour les membres disponibles de l'A.S.M.

LYS

La souscription publique en faveur des chômeurs

Le Comité provisoire ayant obtenu l'autorisation de la municipalité d'ouvrir une souscription publique pour venir en aide aux chômeurs, des quêteurs autorisés visiteront les commerçants, artisans et habitants aisés, afin de recueillir leurs dons.

Aux amateurs de beau spectacle

On nous annonce pour le dimanche 3 février, une magnifique soirée, organisée par les jeunes gens du patronage, dans laquelle ils interpréteront l'émouvant drame en trois actes, de Gauthier Lepute: « Le fils du facteur », ainsi que divers intermèdes de choix. Le précieux concours de l'orchestre du patronage, agrémentera cette séance.

Nul des spectateurs de la dernière séance donnée par les jeunes gens du patronage, n'a oublié la bonne impression recueillie ce jour-là; aussi, ils voudront encore, venir encourager ces dévoués acteurs, tout en aidant les œuvres paroissiales.

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs lundi 21 janvier, de 9 h. à 9 h. 30, à la Mairie.

NOS CONTES

TOUT SEUL

Le quai d'une gare au départ d'un rapide... Allées et venues de gens affairés. Valises et paquets hissés dans les porte-bagages. Portières grandes ouvertes. Visages joyeux ou consternés.

Un employé circule au long du convoi: « En voiture, en voiture... » Derniers embrassements, ultimes recommandations..., les portes claquent. Des cris... des adieux. Le train s'ébranle.

Tout petit dans le coin de son compartiment, se sentant une chose infime, Claude Jassin voudrait faire corps avec la banquette. Passer inaperçu, ne pas voir sur lui l'attention d'yeux interrogateurs.

Mais oui, il est tout seul. Il a dix ans et il demande au rapide, qui l'emporte, de le déposer, après des heures et des heures interminables, dans une semblable grande ville qui le happera de son souffle brutal.

Personne ne l'a accompagné pour ce voyage. Aucune figure amie ne lui a souri quand le train a démarré. Aucune bouche tendre ne s'est posée sur sa pâle joue. Alors, devant ses voisins de route qui, tous, ont laissé quelqu'un derrière eux, qui, tous, ont jeté un « au revoir » à la cité qui s'estompe déjà dans le lointain, il se trouve humilié, inférieur, parce qu'il n'est ni regretté, ni aimé.

Il sent déjà, confusément, quelle grande force il posséderait au fond de lui, s'il savait qu'un autre être s'intéresse à ses jours. Quelle chaleur il y aurait en son cœur s'il devinait, dans le grand centre inconnu qui sera sien demain, un esprit préoccupé par son arrivée proche.

Mais non, rien, ni personne ne pensent à lui. Il est comme la feuille morte qui vole, détachée de son arbre, éperdue et inquiète. Tout à l'heure, elle retombera, épuisée, puis disloquée, déchiquetée par le vent, elle se mêlera à la poussière des routes et plus rien ne subsistera d'elle.

Claude Jassin tousse. Il a froid. Son mince paletot ne le garantit guère. Il remonte son col, mais aucune parole compatissante ne s'enquiert de sa santé.

... Tout à coup, à travers la cloison, une voix toute proche d'enfant s'élève. Une autre, plus grave, gronde. C'est la maman. Claude écoute.

— Ne te penche pas ainsi à la portière, Jeannot, tu sais que c'est imprudent.

— Mais maman, il n'y a pas de danger.

— Si, rentre ta main ! Entends-tu, veux-tu m'obéir ?

A cet instant, un fracas de tonnerre ébranle les vitres. Un bolide passe, à l'allure démoniaque, tout contre le rapide. Deux cris se mêlent : celui de la mère et celui de l'enfant, qui, apeuré, a dû rejeter son buste et son bras à l'intérieur.

A présent, la maman gronde, très haut et très fort :

— Gamin insupportable, désobéissant. Tu m'as donné une terreur affreuse. Regarde dans quel état tu m'as mise, je suis toute tremblante.

Le petit pleure :

— Maman, je ne le ferai plus.

Sa mère doit le repousser, car il se lamente :

— Maman, je t'aime bien !... je t'aime bien, ma petite maman ! je ne le ferai plus !

Ces mots entrent dans le cœur de Claude, ils le torturent.

Des bruits de baisers lui parviennent. Les sanglots s'apaisent. La mère a dû pardonner, et Claude Jassin devine de tendres effusions dans les bras maternels.

Ses yeux se mouillent. Lui aussi, il a connu cela : le bonheur de posséder une maman, la joie de l'aimer et de sentir sa chaude affection toujours présente. Mais, d'un seul coup, sa vie heureuse s'est transformée. Sa maman a été malade, puis elle est morte. Son père avait été tué, plusieurs années avant, en tombant d'un échafaudage. Alors, il s'est trouvé seul. Depuis un an, une cousine l'hébergeait, vieille fille revêche, au geste prompt.

Il y a quelques jours, fatiguée d'hospitaliser un « pleurnicheur », elle a résolu de l'envoyer chez un cousin, fermier tout près de Marseille. Elle lui a écrit, et ce dernier, heureux sans doute d'avoir à bon compte un gardien pour ses bêtes, a offert au garçonnet le gîte et la table.

...Alors, pauvre pierre ballotée par le courant de la vie, Claude Jassin est parti. Le fleuve l'emporte, mais les rives sont hospitalières. Son âme, demeurée sensible, est remplie de tristesse, et il songe avec envie à son voisin, Jeannot, qui, silencieux et apaisé, doit dormir contre le sein de sa mère.

Brusquement, une envie le prend. Imiter l'enfant du compartiment proche. Essayer d'éveiller l'intérêt, l'inquiétude, qui sait... la tendreses peut-être de ces hommes et de ces femmes que le train véhicule, mêlés à lui.

Il les regarde à nouveau Ils sont distraits ou absorbés. Certains lisent, d'autres rêvent. Ah ! les émouvoir, un tout petit peu ! Sentir une attention bienveillante peser sur lui ! Entendre une voix grondeuse, mais bonne, s'inquiéter de sa pauvre existence... trembler pour elle !

Comme ce serait doux et réconfortant ! Croire, l'espace d'un instant, qu'il a une maman ou un papa comme autrefois. Qu'on veille sur lui..., qu'il n'est pas seul, effroyablement seul !

Alors, il se penche à la portière. Ses voisins occupés d'eux seuls ne le voient pas. Il se penche plus fort. Rien ne le rappelle. Il tremble, il a peur ; il appuie de tout son être désespéré sur la lourde porte. Ses yeux sont pleins de larmes. Il pense à Jeannot, à sa maman qui, éperdue, se serait déjà jetée sur son petit pour l'arracher au danger. Mais pour lui, personne ne bouge, personne n'a rien vu. Alors, un sanglot longtemps contenu sort de ses lèvres, en même temps que sa main nerveuse et inconsciente manœuvre le verrou.

Suprême imprudence d'un enfant qui ne sait pas tout le danger qu'il court...

...Son petit corps maigre est projeté en avant, dans le vide, si rapidement que ses oreilles n'ont pu percevoir un cri — humain et horrifié — celui, qu'ensemble, tous les voyageurs ont jeté et pour lequel Claude Jassin avait cédé à l'intense désarroi de son âme.

. . . .

Le petit Claude n'est pas mort. Il a été soigné, il guérira.

Mais sa cervelle ébranlée n'arrive pas à retracer la scène qui a précédé son accident.

Aujourd'hui, dans la ferme, où l'avait dirigé sa cousine acariâtre, il promène sa convalescence.

Appuyé sur le bras d'une femme jeune encore, il se dirige vers la prairie.

— Tiens, Claudinet, assieds-toi là, sur ce fauteuil. Raconte-moi, puisque ta fièvre a disparu, toute ta vie jusqu'à ce jour. Que te disait de nous la cousine Félicie ? Beaucoup de mal, j'en suis sûre. Elle n'aime personne, comment pourrait-elle porter quelque intérêt à toi ou à nous ? Vois-tu, Claude, nous n'avons pas d'enfant. J'ai beaucoup connu ta maman, elle était si bonne ! Veux-tu être notre petit ? Sais-tu que tu nous a donné beaucoup d'inquiétude depuis ton accident, c'est-à-dire depuis deux mois. Nous t'avons disputé à la mort, Claudinet..., alors, tu comprends, nous nous sommes attachés à toi, nous voulons te garder. Tu ne nous quitteras pas, dis ?

Claude Jassin est tout pâle. Est-ce possible, tout cela. Ces mots tendres... ce prénom : Claudinet, celui dont usait sa maman. Ne serait-ce pas plutôt le cauchemar qui renait dans sa tête malade ? Pous s'assurer qu'il ne rêve pas, il veut se soulever, mais ses jambes affaiblies s'affaissent sous son buste et il retombe sans force.

Alors, un cri profond, angoissé, maternel, s'échappe des lèvres de la femme.

Il la regarde : une inquiétude immense agrandit les pupilles de la cousine Jeanne :

— Qu'as-tu, mon chéri ? Dieu, comme tu m'as fait peur ! J'en suis toute tremblante !

Puis la voix émouvante devient grondeuse :

— Pourquoi vouloir te lever ? Je ne veux pas, ne bouge plus !

Ah ! que ces paroles sont bonnes ! Que ce cri fait du bien. Sa mémoire, brusquement, comme une lumière s'allume dans une nuit opaque, lui revient, et, en images précises, la scène de l'accident repasse devant ses yeux.

— ...Je me rappelle, maintenant, murmure-t-il tout à coup, pourquoi je suis tombé du train...

» ...C'était à cause de... Jeannot..., pour m'entendre dire des mots semblables à ceux que sa maman disait.

» ...Et tu as prononcé les mêmes, toi... tout à l'heure, cousine Jeanne. Je t'aime bien tu sais, ajouta-t-il encore. »

— Moi aussi, Claudinet... Mais tu m'inquiètes, petit, n'as-tu pas un peu de fièvre ?

Alors, riant et pleurant à la fois, sa tête appuyée sur l'épaule de cousine Jeanne, Claude Jassin raconta en détails « son accident ».

Sa nouvelle maman l'écoutait, silencieuse. De temps en temps, une larme trop lourde à contenir, dévalait sur les joues de la femme et s'écrasait sur le front du gamin qui la recevait, extasié.

YVONNE FOURBRAIN-DEHUTTE.

LEERS

FOYER POPULAIRE. — Ce dimanche 20 janvier, permanences au Foyer Populaire 2 place Carnot, de 10 à 11 h., pour la Caisse des prêts; de 11 à 12 h., pour la Caisse des assurances sociales.

BIBLIOTHEQUE DU PATRONAGE. — Ce dimanche 20 janvier, ouverte de 11 à 12 h.

CAISSE D'EPARGNE. — La succursale fonctionnera ce dimanche 20 janvier, de 9 h. à 10 h. 30 à la Mairie.

CYSOING

Séance récréative

Ce dimanche 20 janvier, la section jociste de Cysoing organise, à 16 heures, une soirée familiale qui sera donnée en la salle des fêtes du Cercle, 20, rue Thiers, avec le concours du Cercle Rostand, de Lomme.

Un magnifique programme a été mis sur pied pour la circonstance: « Bataille de dames », comédie dramatique en trois actes, de Scrive et Legouvé et « Fin de mois », comédie en un acte, de Duthil.

Une tombola gratuite sera tirée entre toutes les personnes présentes, qui recevront un billet gratuit à l'entrée.

TRESSIN

AU PROFIT DES CONSCRITS. — Ce dimanche 20 janvier, les jeunes conscrits de la classe 1934-1935 organisent, à 20 h., une fête en la salle Damide-Henneuse, Grand'-Place. Elle consistera en une soirée dansante, à laquelle les jeunes gens de la commune et des environs sont invités, certains d'y trouver de la gaieté et un bel entrain.

CAMPHIN

AVIS AUX ELECTEURS. — Le tableau de rectification de la liste électorale est déposé au Secrétariat de la Mairie, où il sera communiqué à tout requérant. Les demandes en inscription ou radiation devront être formées avant le 4 février 1935.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Il a enregistré, durant l'année 1934 : 23 naissances, 4 reconnaissances, 16 mariages, 21 décès et 1 transcription de décès.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Andrée Mondé. — Marie-Thérèse Schipman.

Décès. — Alfred Leclercq, 78 ans.

La Journée annuelle des Secrétariats sociaux de la région du Nord aura lieu à Lille, le 3 février

La journée annuelle des Secrétariats sociaux de la région du Nord aura lieu le dimanche 3 février, à la Centrale des Œuvres, 39, rue de la Monnaie, à Lille.

Voici le programme de cette journée :

9 h. : Messe avec allocution de M. l'abbé Deconinck, directeur du Secrétariat social d'Armentières. — 9 h. 45 : Séance de travail, sous la présidence de S. E. le cardinal Liénart : 1° L'activité des Secrétariats Sociaux de la région en 1934, par M. l'abbé Vandaele, directeur du Secrétariat social d'Hazebrouck ; 2° La formation des Militants et la Ligue Ouvrière Chrétienne, par M. l'abbé Lebembre, directeur du Secrétariat social de Lille. — 12 h. 15 : Repas en commun (prix : 15 francs). Prière de renvoyer son adhésion au Secrétariat social de Lille, 51, rue de la Justice, à Lille, pour le jeudi 31 janvier, au plus tard. Après cette date, aucune adhésion au dîner ne pourra être retenue.

A 15 h. : Deuxième séance de travail, sous la présidence de M. le Vicaire-général Bouchendomme ; 1° La place du syndicalisme dans l'organisation corporative, par M. J. Zirnheld, président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.); 2° Les catholiques et le problème de la radio, par M. A. Cotrice, président de l'Association « Radio-Famille ».

Chaque rapport sera suivi d'un fructueux échange de vues.

La circulation boulevard de l'Egalité, à Tourcoing

Le nouvel éclairage du rond-point (Ph. du J. de Rx.)

Par suite de la réalisation d'une première partie du plan d'aménagement de la ville, de nombreuses artères ont été percées ou simplement élargies ou redressées, afin de faciliter la circulation des véhicules, dans la traversée de Tourcoing ; notamment en ce qui concerne les itinéraires de Lille et Roubaix vers la Belgique.

Ces améliorations ont mis en valeur le boulevard de l'Egalité qui, du côté de la rue Condorcet, se trouve être le point de jonction de plusieurs itinéraires principaux, et il a fallu songer à régler le mouvement des voitures, de façon à ce que la circulation soit normale et, donc exempte d'accidents.

La solution a été vite trouvée ; elle a consisté en une intensification de l'éclairage — en remplaçant l'éclairage au gaz, par un fort lampadère électrique — au croisement du boulevard de l'Egalité, avec les rues de la Belle-Vue, d'Avesnes, de Chantilly et Condorcet. Ceci pour la nuit.

De plus, de façon permanente, un mouvement « giratoire » a été établi, forçant ainsi toutes les voitures à suivre un même sens ; ce qui évite les rencontres.

Nous avons plusieurs fois déjà, souligné tout l'intérêt du sens « giratoire » et réclamé sa plus grande utilisation ; il est un point où cette méthode de circulation serait des plus efficaces ; c'est sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Si ceux qui circulent en auto ne s'en doutent pas, il suffit d'interroger les piétons, dans l'obligation de traverser cette place à toute heure de la journée, pour comprendre les avantages que procurerait un rond-point autour duquel les voitures devraient obligatoirement circuler en respectant un sens unique.

Tourcoing

Aujourd'hui, dimanche 20 janvier :

Hôtel de Ville: Etat-Civil: 9 h. à 12 h.
Bains: 8 h. à 12 h.
Bibliothèque Communale: 10 h. à 12 h.
Bibliothèque Catholique: 9 h. 30 à 11 h. 30.
Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30.
Musée: 9 h. à 13 h.
Médecins de service: (A n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille) M. le docteur Naert, 146, rue Nationale (Tél.: 16.25) et M. le docteur Turlur, 15, rue des Ursulines (Tél.: 8.84).
Pharmaciens de garde: M. Plancke, place Sébastopol et M. Nolf, 22 rue d'Anvers.

LES ASSEMBLÉES:
A 10 h.: Invalides et mutilés du Travail, 56, rue de la Croix-Rouge.
A 10 h. 30: Anciens Coloniaux, en leur siège, place de la République.

LES CONFÉRENCES:
A 17 h.: Société de Géographie, au Conservatoire de musique.
A 18 h.: église Saint-Christophe, conférence sur l'Action catholique.

LES SPECTACLES:
A 15 h.: Théâtre Municipal « Les Pêcheurs de Perles ».
A 16 h. 30: Foyer Notre-Dame: gala des Amicales.
A 20 h. 15: Théâtre Municipal « [illegible] ».

L'élection d'un conseiller général au canton de Tourcoing-Sud aura lieu aujourd'hui

Ce dimanche, les électeurs du canton de Tourcoing-Sud, auront à procéder à l'élection d'un conseiller général en remplacement de M. Paul Maréchal, décédé.

Ces élections intéressent les bureaux de vote suivants: Hôtel de Ville (où se fera la concentration des résultats), Conservatoire de Musique, Bourse du Commerce, Hospices, rue de la Potente, rue de Mouvaux, les communes de Bondues, Marcq-en-Barœul et Mouvaux.

Le scrutin sera ouvert à 8 h. et fermé à 18 h.

Les résultats seront affichés à notre bureau de Tourcoing, vitrine de la rue du Docteur-Roux.

Quatre candidats sont en présence:

M. Bailly, pour l'Union républicaine.

M. Marescaux, pour le Front républicain, composé du Parti démocrate populaire, de l'Alliance démocratique, de la Gauche radicale laïque et de la Solidarité.

M. Inghels, pour le parti socialiste.

M. Vannoverberghe, pour le parti communiste.

A titre d'information, rappelons que les dernières élections au Conseil général, qui ont eu lieu en octobre 1934, au premier tour, dans le canton de Tourcoing-Sud, on a enregistré les résultats suivants: M. P. Maréchal, candidat de l'Union républicaine avait 7.468 voix; M. Crespel, de l'Union des gauches, 2.437 voix; M. Vanassche, socialiste, 3.389 voix et M. Vanoverberghe, 2.161.

Au deuxième tour, MM. Crespel et Vannoverberghe s'étant retirés, M. Maréchal fut élu par 9.095 voix contre 5.899 à M. Vanassche.

Les derniers appels

De l'Union Républicaine

L'Union républicaine constate que le Front républicain dans son dernier communiqué paru dans la presse, avoue ne pouvoir appliquer à Tourcoing la politique d'union de M. Flandin, contre le front commun révolutionnaire.

Cette union, dit le Front républicain, est excellente au gouvernement et à Paris, elle ne l'est plus à Tourcoing. Pourquoi ? Les électeurs ne le comprendront pas. Ils voteront pour Albert Bailly qui veut réaliser et qui pratique cette union recommandée par les meilleurs républicains.

Le Front républicain prétend s'élever contre le cartel des gauches. C'est là une affirmation vraiment audacieuse alors que des dirigeants de ce Front républicain, MM. Deborgher et Salembien ont fait alliance avec les socialistes, sur une liste commune, pour rester au Conseil municipal.

Ces mêmes dirigeants, MM. Deborgher et Salembien refusent de s'engager à suivre la discipline républicaine contre le Front révolutionnaire pour le ballottage. Interrogés à maintes reprises, ils se sont toujours et publiquement dérobés.

Albert Bailly a déclaré, il y a trois semaines, et répété depuis, qu'il la suivrait exactement.

Les vrais républicains, pour barrer la route au Front commun, voteront uniquement pour Albert Bailly, pour le candidat de l'Union réclamée par M. Flandin.

Votez tous pour Albert Bailly.

Du Front républicain

Après quinze jours d'une campagne soutenue et ardente, mais menée avec une courtoisie à laquelle des adversaires ont rendu hommage, le Front républicain et son candidat, M. Léon Marescaux, veulent donner aux électeurs du canton Sud un dernier avertissement.

Quatre candidats se disputent leurs suffrages : M. E. Vanoverberghe, communiste ; M. Inghels dont le socialisme pâlit et s'embourgeoise de jour en jour; M. Albert Bailly, soutenu seulement par l'Union républicaine.

Nous avons dit tout au long de cette campagne le caractère local de cette candidature à son origine et comment, par le soutien de l'Union républicaine, elle était devenue une candidature non de concentration comme on a essayé de le prétendre, mais d'une politique spécifiquement de droite.

Nous n'y reviendrons donc pas, nous contentant d'attirer l'attention des électeurs sur la politique qu'ils choisiront en glissant leur bulletin dans l'urne :

Au centre, les quatre partis républicains se sont unis pour une politique de réformes, de réalisations et d'apaisement [illegible]

C'est dans cet esprit d'apaisement qu'ils entendent collaborer.

Pour le Pays, pour la République, pour une politique de concorde, le Front républicain invite les électeurs à voter pour M. Léon Marescaux

Les partis formant le Front républicain : Alliance démocratique, Solidarité républicaine, laïque et sociale, Parti démocrate populaire, Gauche radicale laïque, informent les électeurs que des permanences se tiendront durant toute la journée à Tourcoing aux endroits suivants : Café de l'Industrie, 2, place Victor-Hassebroucq, téléph. 26.82 ; Café des Sports, 1, avenue Gustave-Dron, téléph. 1269 ; Café de l'Hôtel, 1, rue du Docteur-Dupont, téléph. 35265 ; Café du Cerf Rouge, 291, rue de la Croix-Rouge, téléph. 2464.

Dans les communes : A Bondues : Café Candale, à la Place ; à Mouvaux : Café du Mouton Blanc, 11, rue de Tourcoing ; à Marcq : Au Caporal, rue Jules-Guesde.

Délivrance de tous renseignements. Inscription des impotents sympathisants à prendre en voiture, etc...

La délivrance des cartes

Il est rappelé aux électeurs du canton de Tourcoing-Sud que les cartes électorales délivrées en octobre dernier à l'occasion des élections cantonales doivent servir pour le scrutin de ce jour.

Les électeurs qui auraient égaré leur carte sont invités à en faire la déclaration à l'Hôtel de Ville, bureau du Secrétariat, guichet 3, ce dimanche de 8 à 18 h., sans interruption, où il leur sera remis une pièce en tenant lieu.

Ils sont priés de se munir de pièces d'identité (livret militaire, livret de famille, etc...).

Toutefois, les électeurs qui, pour une cause quelconque, seraient dans l'impossibilité de se rendre à l'Hôtel de Ville pour retirer ce document, peuvent néanmoins se présenter à leur bureau de vote, où ils seront admis à exercer leur droit électoral.

CHANGEMENT DE LUNE

Nos grand'mères attentives ont observé qu'à tous les changements de lune, les enfants étaient sujets à certains malaises dus aux vers intestinaux. Soyez prudents: Désinfectez l'intestin de votre enfant avec le bon « Vermifuge Lune », poudre composée d'après une formule due aux récentes découvertes de la Science moderne. En trois jours, une seule cure chasse tous les vers, même les plus microscopiques, et la santé revient. — 6 francs la cure complète du bon « Vermifuge Lune ». Dans toutes les bonnes pharmacies. 24297d

LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS

Dimanche prochain, à 9 h. 45, à l'Hippodrome, place des Halles, se tiendra la 41e assemblée générale de la Fédération des combattants.

L'ordre du jour comprend notamment: Rapport sur la vie de la Fédération depuis la dernière assemblée. Communications du président. Présentation de plusieurs films de guerre du service cinématographique de l'armée: Dans les bois d'Argonne. En Artois, bataille de Montdidier 1918. Grande tombola entre tous les membres présents.

Les adhérents auront accès à l'Hippodrome contre présentation de leur carte d'adhérent, portant le cachet ou le timbre 1934. Ils recevront un billet pour la tombola. La séance commencera à 9 h. 45 et la Commission prie les adhérents d'être très exacts. Les portes de l'Hippodrome, seront fermées dès l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DU NOUVEAU GARAGE DE LA RUE DU CHATEAU. — Jules VERDONCK, spécialiste de voitures américaines. Téléphone : 14.23. 68115d

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

La réunion trimestrielle de la Société des anciens sous-officiers aura lieu demain lundi, à 20 h., au siège, 12, rue Faidherbe, sous la présidence de M. Jean Malfait, président d'honneur.

A l'ordre du jour: Allocution du président. Bilan de l'exercice de 1934. Compte rendu: manifestation de la Toussaint, fête de l'Armistice; cérémonie du 9 décembre 1934. Remise de la carte de membre actif de 1935. Admission de nouveaux sociétaires. Renouvellement partiel de la Commission.

M. J. VIENNE, Garagiste

rue de la Malcense, prévient son honorable clientèle qu'il prend la direction technique du GARAGE DU NORD, rue A.-Lefrançois, à Tourcoing, à partir du 1er février prochain.

Les anciens et nouveaux clients du GARAGE DU NORD peuvent être assurés qu'ils seront servis rapidement et qu'ils auront entière satisfaction pour le garage, la réparation et les fournitures automobiles. 68122d

« L'ACTION CATHOLIQUE » PAR M. LE CHANOINE THELLIER DE PONCHEVILLE

On nous prie de rappeler aux catholiques de Tourcoing et à toutes les personnes qui s'intéressent aux programmes d'action, la conférence que fera ce dimanche à 18 h., en l'église Saint-Christophe, M. le chanoine Thellier de Poncheville, qui entretiendra l'auditoire de l'« action catholique », et ce faisant sera le porte-parole de S.S. Pie XI.

Les organisateurs espèrent qu'un très nombreux public assistera à cette conférence, intéressante à plus d'un point de vue.

FAUT-IL AVANCER LA DATE DES GRANDES VACANCES ?

Actuellement est ouvert un referendum entre toutes les associations de parents d'élèves des Ecoles et Collèges de France, afin de recueillir l'opinion des parents sur la modification de la date des grandes vacances.

Au Lycée de Tourcoing, ce referendum vient d'avoir lieu et voici les résultats:.

Deux questions principales et une question subsidiaire étaient posées aux électeurs:

La première, était: Vacances du 1er juillet au 15 septembre, avec aménagements des périodes de scolarité, des examens et des concours.

A cette question venait s'ajouter une variante, ou question subsidiaire: Vacances du 1er au 15 septembre..... Aménagement de toutes les vacances des administrations de l'Etat.

La deuxième question était: maintien du « statu quo ».

Pour l'Association des parents d'élèves du Lycée de Tourcoing, voici les résultats obtenus:.

420 suffrages ont été exprimés:

151 réponses favorables à la première question et 151 réponses favorables à la question subsidiaire, ont été recueillies, ce qui donne 302 voix en faveur du changement de la date des grandes vacances.

127 chefs de famille se sont déclarés partisans du « statu quo ».

LE CALENDRIER DES FÊTES DES « AMIS DE TOURCOING »

« Les Amis de Tourcoing » se disposant à faire imprimer le calendrier des fêtes pour le mois de février, prient les présidents des Comités qui organisent des fêtes durant ce mois de bien vouloir adresser tous les renseignements qu'ils jugeraient utiles pour l'établissement de ce calendrier. Ceux-ci devront parvenir, 32, rue de Wailly, avant le 25 janvier.

Les chômeurs et la section jociste du Brun-Pain

Le Comité jociste du chômage remercie les familles des quartiers du Brun-Pain, Clinquet et Fin-de-la-Guerre de leur générosité pour la constitution du vestiaire des chômeurs. Nombreuses sont déjà les familles qui ont profité de celui-ci. Le Comité demande aux personnes qui auraient encore des vêtements ou autres dons de toutes natures de bien vouloir les remettre au Foyer ouvrier, 30, Contour Sainte-Anne. Le rayon des bottines et souliers étant le plus nécessaire, le Comité attire spécialement l'attention des donateurs sur celui-ci.

Au Parti démocrate populaire

Les électeurs du canton Sud, adhérents au Parti démocrate populaire, sont invités à la réunion extraordinaire de demain lundi, à 19 h. 30, au local habituel de Tourcoing. La carte munie du timbre de 1935 sera exigée. Toutefois, pour ceux qui n'auraient pu encore régler leur cotisation, la carte de 1934 suffira.

Au Groupe des Mutilés

Renouvellement des cartes de tramways. — Le Secrétariat du groupe se chargera jusqu'au 31 janvier, de faire le nécessaire pour le renouvellement des cartes de tramways à demi-tarif.

Les intéressés sont donc invités à déposer leur carte de 1934 au siège des Mutilés, le plus tôt possible.

SECRETARIAT POPULAIRE. — Aujourd'hui dimanche 20 janvier, de 10 à 11 h., au Foyer Notre-Dame, renseignements juridiques gratuits.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le contingent à incorporer en avril 1935 comprendra les jeunes gens déclarés bons au service armé ou auxiliaire par le Conseil de révision et nés en décembre 1913, janvier, février, mars et avril 1914.

Il est recommandé aux familles dont les intéressés seraient le soutien indispensable, qui estimeraient pouvoir prétendre à l'allocation militaire de faire établir leur dossier le plus tôt possible.

En ce qui concerne les réservistes — soutiens de famille — appelés pour accomplir une période d'exercices et qui seraient en droit de percevoir également cette allocation, il leur est rappelé que, sous peine de forclusion, leur demande doit être déposée à la Mairie dans les quinze jours de la réception de la carte-postale avis.

S'adresser au Bureau militaire (guichet N° 1) à l'Hôtel de Ville.

RETRAITES OUVRIERES et PAYSANNES. — Les titulaires de pensions de retraites ouvrières et paysannes (Caisse nationale) sont invités à se présenter à la Mairie (cour d'honneur), le mercredi 23 et jeudi 24 janvier, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., munis de leur titre pour l'établissement de leur certificat de vie.

Pour les pensionnés qui travaillent, une permanence spéciale sera établie aux mêmes dates, de 17 à 19 h.

HARMONIE DES AMICALES. — Ce dimanche, à 9 h. 45, au local, répétition de l'orchestre N° 2 « Les minimes débutants » avec les vétérans volontaires.

ASSOCIATION FEMININE DES MEDAILLEES DU TRAVAIL. — Ce dimanche, permanence au siège, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, de 9 h. 30 à 11 h., par la secrétaire-trésorière. Paiement des cotisations. Inscription des nouvelles sociétaires. Renseignements et communications.

AMICALE DE L'ECOLE DE GARCONS DU BLANC-SEAU. — Réunion à l'école de garçons, rue Lhomond ce dimanche, de 10 h. 30 à 12 h. 30. Foyer amicaliste. Tir, lectures, jeux divers.

AMICALE MICHELET. — Ce dimanche: Foyer ouvert de 10 h. à 11 h. 15. Des instructions seront données aux amicalistes au sujet de la première fête de l'Amicale qui aura lieu le 3 février à 19 h., avec le concours des fifres scolaires et des meilleurs artistes de la région.

L'entrée est gratuite.

Commissaires de service: MM. Probel, Delvingt, Colsaet.

RHUM SAINT-ESPRIT

MOUVAUX

AVANT SON DÉPART DE MOUVAUX, M. L'ABBÉ MAES A ÉTÉ L'OBJET D'UNE ÉMOUVANTE MANIFESTATION DE SYMPATHIE DE LA PART DE TOUS LES GYMNASTES DE LA « JEANNE D'ARC »

Tous les membres de la société de gymnastique la « Jeanne d'Arc » s'étaient réunis samedi soir à 20 h., dans les locaux du patronage de la rue de Lille pour prendre part à la manifestation de sympathie envers M. l'abbé Maes, leur dévoué aumônier, qui va très prochainement les quitter pour accomplir son ministère en la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, à Lille, où l'Evêché vient de le nommer.

Cette manifestation fut émouvante et ne manqua pas de toucher profondément le cœur du prêtre infiniment bon et généreux que fut toujours M. l'abbé Maes.

Toute la société était au garde-à-vous lorsque M. l'abbé Maes entra dans la salle accompagné de M. Joseph Motte-[illegible], président d'honneur et salué par la batterie « Aux champs » exécutée par la clique.

Aux premiers rangs étaient présents les chefs de la « Jeanne d'Arc », MM. Henri Dupont, Gilbert Wattel, Fernand [illegible] et Henri Cattel, ainsi que MM. [illegible] Verbrugge, secrétaire général et Louis [illegible], secrétaire-adjoint.

Tour à tour, MM. Joseph [illegible], Paul Verbrugge et Henri Cattel prirent la parole pour rappeler les services exceptionnels rendus depuis huit ans par M. l'abbé Maes, dont la grande bonté n'avait d'égale que la modestie.

Avec une émotion qu'il ne pouvait [illegible]